



### Accès à la formation - Prérequis :

-Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.



### Délai d'accès :

**Une semaine** avant le début de la formation.



**Dates :** Nous consulter



### Durée de la formation :

40 heures



### Horaires :

Du lundi au vendredi  
9h00-12h30 / 13h30-17h00  
(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)



### Epreuves d'examen :

Un test de validation des acquis, sous la forme d'un QCM, est réalisé en fin de formation. Le test est validé dès lors que la note obtenue est > ou = à 10/20



**Effectif prévu :** 4



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Tous les officiers pont appelés à exercer les fonctions de capitaine, 2nd capitaine, officier chargé du quart à la passerelle exerçant à bord d'un navire armé avec un rôle d'équipage et équipé d'un système ECDIS.

Naviguer en toute sécurité en sachant utiliser, exploiter un système d'aide à la navigation ECDIS.

## CONTENU DE LA FORMATION

### • Formation théorique :

Principaux types d'ECDIS et caractéristiques d'affichage ; dangers présentés par une dépendance excessive à l'ECDIS ; risques et limites de l'ECDIS dans la passerelle intégrée ; facteurs affectant la performance et la précision du système.

### • Formation pratique :

- Réglage et entretien de l'image
- Affichage des données
- Planification de la route
- Surveillance de la route
- Traitement des alarmes
- Enregistrement et gestion des données du voyage (journal de bord)
- Correction des données officielles (mise à jour)
- Utilisation pratique des ECDIS lorsqu'ils sont raccordés à un radar/une APRA,
- Utilisation pratique des ECDIS lorsqu'ils sont raccordés à un AIS
- Essais de fonctionnement du système

**Responsable pédagogique :**

Thierry ROSSIGNOL

**Personne à contacter :**

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



**Lieu principal de formation :**

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



## METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

## EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Avoir suivi la formation et démontrer avoir atteint la norme de compétences minimales requises.